



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 8 PARIS, 2026-08

Général

-
- | | |
|----------|--|
| 2026/181 | Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes de la Liste d'Alerte de l'OEPP |
| 2026/182 | Enquête en ligne sur le Service d'Information de l'OEPP |

Ravageurs

-
- | | |
|----------|---|
| 2026/183 | Premier signalement de <i>Lycorma delicatula</i> en Moldavie et dans la région OEPP |
| 2026/184 | Mise à jour sur la situation d' <i>Agrilus planipennis</i> en Slovaquie |
| 2026/185 | Mise à jour sur la situation d' <i>Agrilus planipennis</i> en Hongrie |
| 2026/186 | Un <i>Anoplophora chinensis</i> adulte trouvé en Autriche |
| 2026/187 | <i>Erthesina fullo</i> (Hemiptera : Pentatomidae): addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP |
| 2026/188 | Incursion de <i>Bactrocera zonata</i> en Belgique |
| 2026/189 | Premier signalement de <i>Xyleborus bispinatus</i> et mise à jour sur la situation d' <i>Euwallacea similis</i> en Belgique |
| 2026/190 | Premier signalement d' <i>Erasmoneura vulnerata</i> en Allemagne |

Maladies

-
- | | |
|----------|---|
| 2026/191 | Mise à jour sur la situation de <i>Bursaphelenchus xylophilus</i> en France |
| 2026/192 | Premier signalement de <i>Curtobacterium flaccumfaciens</i> pv. <i>flaccumfaciens</i> en Croatie |
| 2026/193 | Premier signalement de la race tropicale 4 de <i>Fusarium oxysporum</i> f. sp. <i>cubense</i> au Bangladesh |
| 2026/194 | Premier signalement du cucurbit yellow stunting disorder virus à Java, en Indonésie |
| 2026/195 | Maladies des végétaux récemment signalées en Roumanie |

Agents de lutte biologique

-
- | | |
|----------|---|
| 2026/196 | Gamme d'hôtes physiologique d' <i>Istocheta aldrichi</i> , un agent de lutte biologique contre <i>Popillia japonica</i> |
| 2026/197 | Lutte biologique en Amérique latine et dans les Caraïbes |
| 2026/198 | Agents de lutte biologique ajoutés à la Norme PM 6/3 de l'OEPP |

Plantes envahissantes

-
- | | |
|----------|---|
| 2026/199 | <i>Reynoutria multiflora</i> dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP |
| 2026/200 | EUCAMED : inventaire des eucalyptus introduits dans le Bassin méditerranéen |
| 2026/201 | Premier signalement de <i>Digitaria violascens</i> en Belgique |

2026/181 Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes de la Liste d'Alerte de l'OEPP

En parcourant la littérature, le Secrétariat de l'OEPP a extrait les nouvelles informations suivantes sur des organismes de quarantaine et des organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP (ou précédemment listés). La situation de l'organisme concerné est indiquée en gras, dans les termes de la NIMP no. 8.

- **Nouveaux signalements**

Ceratitis capitata (Diptera : Tephritidae - Liste A2 de l'OEPP) avait été détecté à Porto Rico en 2015 et ensuite éradiqué (SI OEPP 2015/071, SI 2015/173). Suite à de nouvelles détections en juillet 2026, le Département de l'Agriculture a déclaré une urgence phytosanitaire et établi une zone de quarantaine qui couvre une partie des communes de San Juan, Loíza, Cataño et Toa Baja. Des mesures de surveillance, d'enrayement et d'éradication sont mises en œuvre (Departamento de Agricultura de Puerto Rico, 2026). **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Au cours de prospections menées en 2018 et 2019, le prunus necrotic ringspot virus (*Ilarvirus PNRSV*, PNRSV - ORNQ de l'UE 2019/2072, Annexe IV) a été signalé pour la première fois en Azerbaïdjan sur des arbres présentant des symptômes : pruniers (*Prunus domestica*), abricotiers (*P. armeniaca*), amandiers (*P. dulcis*), pêchers (*P. persica*), cerisiers (*P. avium*) et pruniers-cerisiers (*P. cerasifera*). Le pathogène a été identifié par des tests moléculaires (Mustafayev *et al.*, 2026). **Présent.**

Sophonia orientalis (Hemiptera : Cicadellidae ; 'two-spotted leafhopper') est signalé pour la première fois en Italie. Il a été observé en 2023 et 2026 en Sicilie, dans le jardin botanique de Palermo, sur *Urtica membranacea* et *Duranta erecta* (Rösch & Wilson, 2026). **Présent, non largement disséminé.**

- **Signalements détaillés**

Aux États-Unis, le nématode du pin *Bursaphelenchus xylophilus* (Liste A2 de l'OEPP) est signalé pour la première fois dans l'état du North Dakota. Il a été détecté en août 2026 dans les comtés de Ramsom et de Sargent sur des pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) (NDSU, 14/08/2026).

En Chine, la bactérie *Pantoea ananatis* est signalée pour la première fois dans la province d'Anhui, où elle cause une brûlure foliaire du riz (*Oryza sativa*). Entre 2020 et 2022, elle a été détectée (par PCR) dans 16 régions d'Anhui sur des plants de riz présentant des symptômes (Zang *et al.*, 2026).

Aux États-Unis, '*Candidatus Phytoplasma trifolii*' avait auparavant été signalé dans l'état de Washington, mais le signalement n'était pas jugé fiable. Au cours de prospections en plein champ en 2022 et 2024, '*Ca. Phytoplasma trifolii*' a été signalé sur des plants de *Cannabis sativa* présentant des symptômes à Othello et à Prosser City, Washington (Wagstaff *et al.*, 2026).

Aux États-Unis, *Serratia ureilytica*, l'agent causal de la maladie 'cucurbit yellow vine disease' (précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP), est signalé pour la première fois en Indiana. En juillet 2025, ce pathogène a été détecté sur des plants de courge et courgette (*Cucurbita pepo*) et de courge musquée (*C. moschata*) présentant des symptômes, dans les comtés de Tippecanoe et de Knox. L'agent pathogène a été identifié par des tests

morphologiques. Le Secrétariat de l'OEPP ne disposait auparavant pas de données indiquant que *C. moschata* est une plante-hôte de *S. ureilytica*. Les postulats de Koch ont été confirmés (Rodríguez-Herrera *et al.*, 2026).

- **Signalement réfuté**

La présence du cherry leaf roll virus (*Nepovirus avii*, CLRV - ORNQ de l'UE) au Chili avait été signalée sur la base d'une publication de 2001 qui n'avait pas été confirmée par le Servicio Agrícola y Ganadero (SAG). L'ONPV du Chili a récemment déclaré que le CLRV n'a jamais été trouvé au Chili au cours des activités de surveillance officielles du SAG.

Le statut phytosanitaire du cherry leaf roll virus au Chili est officiellement déclaré ainsi : **Absent, jamais présent, absence confirmée par prospection.**

- **Nouvelles plantes-hôtes**

Au cours de prospections menées entre octobre 2022 et mars 2024 dans la région de Pelotas (état du Rio Grande do Sul, Brésil), *Anastrepha fraterculus* (Diptera : Tephritidae - Liste A1 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois sur *Campomanesia aurea* et *Psidium salutare* (Abib *et al.*, 2026).

- **Éradication**

En février 2022, dans une pépinière commerciale de la préfecture d'Ehime (région de Shikoku, Japon), *Acidovorax citrulli* (syn. *Paracidovorax citrulli*, Liste A1 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois sur des plantules de courge amère (*Momordica charantia* var. *pavel*) présentant des symptômes. Le Secrétariat de l'OEPP ne disposait auparavant pas d'informations sur la courge amère en tant qu'hôte d'*A. citrulli*. Des semences des plantules infectées ont également donné un résultat positif à *A. citrulli*, montrant que la transmission d'*A. citrulli* par les semences de courge amère est possible (Inoue & Nomura, 2026). Toutes les semences soupçonnées d'être infectées, ainsi que les plantules de la parcelle affectée, ont été détruites. Le foyer a été éradiqué (Inoue & Nomura, 2026).

- **Épidémiologie**

La transmission par les semences du cowpea mild mottle virus (*Carlavirus vignae*, CPMMV - Organisme de quarantaine (UE) 2019/2072, Annexe II A) a été mise en évidence pour la première fois sur haricot commun (*Phaseolus vulgaris*) (Pinheiro-Lima *et al.*, 2026).

- Sources:**
- Abib GR, Demari CP, Medeiros LJ, Araújo AS, Savaris M, Zucchi RA, Nava DE (2026) Expanding the menu: new host plants of fruit flies (Diptera: Tephritidae) in southern Brazil. *Brazilian Journal of Biology* **86**, e304065. <https://doi.org/10.1590/1519-6984.304065>
 - Departamento de Agricultura de Puerto Rico (2026-07-31) Agricultura declara emergencia fitosanitaria ante aumento en las detecciones de la mosca del Mediterráneo. <https://www.facebook.com/agriculturapr/posts/-el-departamento-de-agricultura-anuncia-la-firma-de-la-orden-administrativa-2026/1452204443620836/>
 - Inoue Y, Nomura K (2026) First report of seed transmission of *Acidovorax citrulli* in bitter melon. *Research Bulletin of the Plant Protection Service, Japan* **62**, 35-38.
 - NDSU (2026-08-14) Pine wilt disease confirmed in North Dakota. North Dakota State University (online). <https://www.ndsu.edu/ndfs/news/2026-08-13-pine-wilt-disease-confirmed-north-dakota>
 - ONPV du Chili (2026-08).

Pinheiro-Lima B, Vidal AH, Felix GP, Alves-Freitas DM, Lacorte C, Faria JC, Abreu EF, Pinheiro PV, Melo FL, Ribeiro SG (2026) Seed transmission of cowpea mild mottle virus in common beans in Brazil. *Viruses* 18(7), 752.

<https://doi.org/10.3390/v18070752>

Rodríguez-Herrera K, Smart CD, Guan W, Escalante C (2026) *Serratia ureilytica* causing cucurbit yellow vine disease in cucurbits in Indiana. *Plant Disease* (early view). <https://doi.org/10.1094/PDIS-04-26-0722-PDN>

Rösch V & Wilson M (2026) First records of the exotic leafhopper *Sophonia orientalis* (Matsumura, 1912)(Hemiptera: Auchenorrhyncha: Cicadellidae) for Italy. *Il Naturalista Siciliano* 50(1), 149-153. <https://doi.org/10.5281/zenodo.19605617>

Mustafayev E, Mustafayeva H, Fuchs M (2026) First report of prunus necrotic ringspot virus in stone fruit trees in Azerbaijan. *Plant Disease* (early view).

<https://doi.org/10.1094/PDIS-08-25-1695-PDN>

Zang HY, Xu HY, Zheng ZY, Yang X, Pan R, Feng XX, Shi S, Zhang QS, Wang H, Wan QQ, Qi RD (2026) *Pantoea ananatis* as the emerging causal agent of novel bacterial leaf blight in rice: characterization and management in Anhui, China. *Plant Disease* 110(5), 1773-1785.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, signalement détaillé, signalement réfuté, nouvelles plantes-hôtes, éradication, épidémiologie

Codes informatiques : ANSTFR, BURSXY, CERTCA, CLRV00, CMV000, CPMMV0, ERWIAN, PLV000, PNRSV0, PSDMAC, SERRUR, SOHOOR, AZ, BR, CL, CN, IT, JP, PR, US

2026/182 Enquête en ligne sur le Service d'Information de l'OEPP

Le Service d'Information de l'OEPP est un bulletin mensuel gratuit consacré aux événements présentant un intérêt phytosanitaire (par ex. nouveaux foyers, nouvelles plantes-hôtes, nouvelles méthodes de diagnostic). Le Service d'Information de l'OEPP se concentre principalement sur les organismes nuisibles réglementés (y compris les plantes exotiques envahissantes), ainsi que sur les organismes nuisibles émergents susceptibles de présenter un risque pour la région OEPP.

Le Secrétariat de l'OEPP a lancé une enquête pour mieux comprendre comment les lecteurs utilisent le Service d'Information et pour recueillir des suggestions d'amélioration.

Lien vers le questionnaire : <https://tinyurl.com/rssurvey2026>

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir participer à cette enquête. Temps de réponse estimé : 5 à 10 minutes.

La **date limite** pour participer à cette enquête est le 10 octobre 2026.

Source : Secrétariat de l'OEPP (2026-08).

2026/183 Premier signalement de *Lycorma delicatula* en Moldavie et dans la région OEPP

L'Agencia Națională pentru Siguranța Alimentelor (ANSA) de Moldavie a récemment signalé la première détection du fulgore tacheté *Lycorma delicatula* (Hemiptera : Fulgoridae - Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire. Il s'agit également du premier signalement dans la région OEPP.

Un foyer a été détecté dans une zone industrielle de la commune de Chisinau. Des adultes et des nymphes ont été trouvés sur la végétation spontanée, en particulier sur *Ailanthus altissima*. L'identité du ravageur a été confirmée par le Laboratoire national de référence (IP CNSAPSA).

L. delicatula est un organisme de quarantaine pour la Moldavie. Des mesures phytosanitaires ont été mises en œuvre. Une zone infestée (d'environ 7000 m²) et une zone tampon ont été délimitées, et des insecticides ont été appliqués. Le foyer initial dans la zone industrielle est désormais jugé éradiqué.

Un suivi ultérieur dans la zone tampon a détecté des populations isolées du ravageur dans des espaces publics. Des mesures phytosanitaires seront prises contre ces populations isolées.

Le statut phytosanitaire de *Lycorma delicatula* en Moldavie est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire**.

Source: ANSA (2026-08-24). Press release Atenție! Regim de carantină fitosanitară.
<https://ansa.gov.md/media/comunicate-de-presa/atentie-regim-de-carantina-fitosanitar.html>

Photos : *Lycorma delicatula*. <https://gd.eppo.int/taxon/LYCMDE/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LYCMDE, MD

2026/184 Mise à jour sur la situation d'*Agrilus planipennis* en Slovaquie

En Slovaquie, l'agrite du frêne *Agrilus planipennis* (Coleoptera : Buprestidae - Liste A2 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois à Streda nad Bordogom (district de Trebišov, région de Košice, dans l'est de la Slovaquie) en juin 2026 (SI OEPP 2026/163).

L'ONPV de Slovaquie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que l'identité du ravageur a été confirmée le 20 juillet 2026 par le Laboratoire de référence de l'UE pour les insectes et les acariens, et que des prospections de délimitation sont en cours. En date d'août 2026, 2297 sites avaient fait l'objet de prospections. L'ONPV indique que 115 sites comportant des plantes-hôtes dans les districts de Trebišov et de Michalovce sont jugés infestés par le ravageur, sur la base de méthodes de diagnostic et visuelles. La superficie totale de la zone infestée s'élève à 62 208 ha. Une zone tampon s'étendant sur 10 km à partir de la limite externe de la zone infestée a été établie conformément au Règlement d'exécution de la Commission (UE) 2024/434. En outre, le mouvement de végétaux et produits végétaux de frênes (*Fraxinus* spp.) et d'arbre de neige (*Chionanthus virginicus*) provenant d'une zone de 100 km autour de la limite externe de la zone infestée est interdit, conformément au Règlement d'exécution de la Commission (UE) 2019/2072. Des mesures phytosanitaires officielles sont mises en œuvre pour éradiquer le ravageur. Elles comprennent également des prospections et des actions de communication.

Le statut phytosanitaire d'*Agrilus planipennis* en Slovaquie est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Slovaquie (2026-07, 2026-08). <https://www.uksup.sk/agrilus-planipennis>

Règlement d'exécution (UE) 2024/434 de la Commission du 5 février 2024 relatif à des mesures visant à prévenir l'établissement et la dissémination d'*Agrilus planipennis* Fairmaire sur le territoire de l'Union. JO L 2024/434. http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/434/oj

Photos : *Agrilus planipennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/AGRLPL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : AGRLPL, SK

2026/185 Mise à jour sur la situation d'*Agrilus planipennis* en Hongrie

En Hongrie, l'agril du frêne *Agrilus planipennis* (Coleoptera : Buprestidae - Liste A2 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois à Beregsurány (région d'Észak-Alföld, dans l'est de la Hongrie) en juin 2026 quand un adulte a été capturé dans un piège (SI OEPP 2026/137).

Les prospections menées à Beregsurány après la première découverte ont permis de capturer d'autres adultes dans des pièges et de détecter des larves dans des frênes présentant des symptômes.

Des prospections supplémentaires ont détecté le ravageur dans le comté voisin de Borsod-Abaúj-Zemplén (région d'Észak-Alföld, dans l'est de la Hongrie). Sept adultes ont été capturés dans des pièges et plusieurs frênes (*Fraxinus* spp.) présentant des signes de présence du ravageur (fissures de l'écorce et trous de sortie en forme de D) ont été trouvés. Une zone délimitée a été établie et les prospections de délimitation se poursuivent afin de déterminer l'étendue de cette infestation.

Des mesures phytosanitaires officielles sont mises en œuvre pour éradiquer le ravageur. Elles comprennent également des prospections et des actions de communication.

Le statut phytosanitaire d'*Agrilus planipennis* en Hongrie est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Hongrie (2026-08).

Internet: <https://portal.nebih.gov.hu/korisronto-karcsudiszbogar>

Règlement d'exécution (UE) 2024/434 de la Commission du 5 février 2024 relatif à des mesures visant à prévenir l'établissement et la dissémination d'*Agrilus planipennis* Fairmaire sur le territoire de l'Union. JO L 2024/434. http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/434/oj

Photos : *Agrilus planipennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/AGRLPL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : AGRLPL, HU

2026/186 Un *Anoplophora chinensis* adulte trouvé en Autriche

L'absence d'*Anoplophora chinensis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP) en Autriche avait auparavant été confirmée par des prospections annuelles. L'ONPV d'Autriche

a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP qu'un particulier a trouvé un mâle adulte d'*A. chinensis* en juillet 2026 sur la pelouse d'une crèche de la commune de Klösch (région d'Oststeiermark, état du Steiermark). Le ravageur a été identifié sur la base de sa morphologie par le Département de la protection des forêts en juillet 2026, puis par un test moléculaire au Laboratoire national de référence en août 2026.

Des mesures officielles d'éradication sont mises en œuvre. Des inspections visuelles des plantes-hôtes sont réalisées depuis fin juillet 2026 dans un rayon de 100 m autour du lieu de la découverte et elles se poursuivront dans un rayon élargi, conformément au plan d'urgence national. Ces inspections seront complétées par l'intervention de chiens renifleurs. Aucun signe de présence du ravageur n'a été observé sur les plantes-hôtes (*Acer* spp., *Crataegus* spp., *Fagus* spp., *Platanus* spp. et *Salix* spp.) à proximité immédiate de la découverte. Il n'y a aucune installation à haut risque (par ex. pépinière ou jardinerie) à proximité immédiate de la découverte. Des enquêtes de traçabilité en amont sont en cours et des campagnes de sensibilisation sont menées. La filière d'entrée reste incertaine. L'ONPV d'Autriche considère cette découverte comme un cas isolé.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora chinensis* en Autriche est en cours de détermination.

Source : ONPV d'Autriche (2026-08).

Photos : *Anoplophora chinensis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLCN/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, incursion

Codes informatiques : ANOLCN, AT

2026/187 *Erthesina fullo* (Hemiptera : Pentatomidae): addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Pourquoi : *Erthesina fullo* (Hemiptera : Pentatomidae ; 'yellow-spotted stink bug') est un ravageur fortement polyphage natif d'Asie. Il a montré qu'il peut se déplacer à longue distance par les échanges commerciaux et les transports, et il s'est disséminé hors de sa zone d'indigénat. Dans la région OEPP, il est établi en Albanie et des spécimens ont récemment été observés dans plusieurs pays. En raison de son comportement envahissant, de sa vaste gamme d'hôtes et des dégâts potentiels à des cultures fruitières d'importance économique, le Secrétariat de l'OEPP a jugé utile d'ajouter ce ravageur à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

Où : *Erthesina fullo* est natif d'Asie.

Région OEPP : Albanie (présent, répartition limitée).

Des spécimens isolés ont également été signalés en Belgique (un adulte en octobre 2025) ; en Grèce (un adulte et une nymphe dans le Péloponnèse en 2024) ; en Italie (un adulte dans la région Veneto en 2026). Il a également été intercepté en Tchéquie.

Asie : Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Myanmar, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Taïwan et Vietnam.

Amérique du Sud : Brésil (état de São Paulo).

Sur quels végétaux : *Erthesina fullo* est fortement polyphage et s'alimente sur plus de 60 plantes-hôtes appartenant à plus de 30 familles. Les plantes-hôtes d'importance économique comprennent : kiwi (*Actinidia* spp.), poirier (*Pyrus* spp.), pommier (*Malus domestica*), pêcher (*Prunus persica*), abricotier (*Prunus armeniaca*), grenadier (*Punica granatum*), jujubier (*Ziziphus jujuba*), *Citrus* spp. et *Macadamia* spp. L'espèce a également été signalée

sur des plantes forestières, ornementales et sauvages, parmi lesquelles *Tilia cordata*, *Robinia pseudoacacia*, et des espèces de *Populus* et d'*Ulmus*.

Dégâts : Les nymphes et les adultes percent les feuilles, les fleurs, les pousses et les fruits pour s'alimenter. L'alimentation peut entraîner une coloration anormale, un flétrissement ou une défoliation, des tissus secs ou liégeux, une déformation des fruits et une baisse de leur qualité. Les blessures dues à l'alimentation peuvent également favoriser l'infection par des bactéries ou des champignons pathogènes, pouvant entraîner la pourriture des fruits. Dans les cas les plus graves, l'alimentation peut provoquer l'avortement prématuré des fruits, ce qui entraîne des pertes de rendement importantes. Les dégâts signalés dans la zone d'indigénat comprennent des pertes de 10-30 % dans les vergers de kiwis, jusqu'à 60 % de dégâts sur poirier, et environ 20 % sur pommier et *Macadamia* spp. L'importance des dégâts économiques dans les zones récemment envahies reste incertaine.

Les adultes sont des punaises de grande taille qui mesurent environ 18-23 mm de long, généralement brun foncé à noires avec de nombreuses taches jaunes ou orange. Les œufs sont pondus en groupes, généralement sur la face inférieure des feuilles. L'espèce est normalement univoltine (une génération par an) dans les zones tempérées de son aire de répartition. Elle a cinq stades nymphaux et passe l'hiver au stade adulte.

Dissémination : Les adultes volent activement. Des observations expérimentales indiquent qu'ils peuvent parcourir jusqu'à environ 3 km en 5 jours. Les nymphes des premiers stades restent proches des œufs sur les plantes-hôtes tandis que les derniers stades se déplacent pour trouver de la nourriture. La dissémination à longue distance est facilitée principalement par les activités humaines. Les œufs et les nymphes peuvent être transportés sur les plantes-hôtes, tandis que les adultes contaminent facilement les conteneurs, véhicules, machines et bagages.

Filières : Plantes-hôtes destinées à la plantation, branches coupées de plantes-hôtes et autres matériel végétal issu des hôtes, fruits de plantes-hôtes. En tant que contaminant des conteneurs et des marchandises, des véhicules et machines usagées, et des bagages des passagers. Le ravageur a été intercepté ou détecté en association avec des marchandises commercialisées et des moyens de transport en République de Corée, Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Tchéquie, y compris sur du bois importé.

Risques éventuels : La vaste gamme d'hôtes d'*Erthesina fullo* comprend des cultures fruitières importantes cultivées dans l'ensemble de la région OEPP, en particulier pommier, poirier, pêcher, abricotier et kiwi. Les hôtes sont abondants dans les vergers, les zones urbaines et les habitats naturels. L'établissement d'*E. fullo* en Albanie, et les récentes incursions en Belgique, Grèce et Italie montrent qu'il peut entrer et survivre dans une partie de la région OEPP. Les modèles de niche écologique ont identifié des zones adéquates du point de vue climatique hors de la zone d'indigénat, y compris une partie de la région OEPP (Europe du Sud et Afrique du Nord). S'il venait à s'établir, ce ravageur pourrait réduire le rendement et la qualité, et augmenter les coûts liés à la protection des cultures. Son comportement contaminant complique son exclusion et sa détection. Les adultes d'*E. fullo* se regroupent et peuvent passer l'hiver en grands nombres dans les bâtiments. Des incertitudes subsistent quant aux limites de son établissement, à la croissance des populations et à l'importance des dégâts dans les conditions de la région OEPP. Bien que la capacité reproductive d'*E. fullo* soit moindre que celle d'*Halyomorpha halys*, ces deux espèces sympatriques partagent de nombreuses autres caractéristiques biologiques.

Sources

Baek IS, Jang BJ, Cha MJ, Kim M, Cho Y, An J (2025) Alien hitchhiker insects detected in empty containers entering south korea in 2024. *Proceedings of the National Institute of Ecology of the Republic of Korea* 6(2), 91-96, <https://doi.org/10.22920/PNIE.2025.6.2.91>

- Claerebout S, Lupoli R, Valdueza M (2025) Premier signalement d'*Erthesina fullo* (Thunberg, 1783)(Hemiptera: Heteroptera: Pentatomidae) en Belgique. *Bulletin De La Societe Royale Belge d'Entomologie* 161(2), 148-152.
- Lupoli R, van der Heyden T, Dioli P (2020) *Erthesina* Spinola, 1837 - a new alien genus for Europe found in Albania (Hemiptera: Pentatomidae). *Heteroptera Poloniae - Acta Faunistica* 14, 121-123. <http://doi.org/10.5281/zenodo.3882222>
- Mi Q, Zhang J, Gould E, Chen J, Sun Z, Zhang F (2020) Biology, ecology, and management of *Erthesina fullo* (Hemiptera: Pentatomidae): a review. *Insects* 11(6), 346. <https://doi.org/10.3390/insects11060346>
- Santos RC, Batista CV, Santos AA, da Silva RS, Picanço MC (2023) Predicting suitable areas for the invasive species *Erthesina fullo* (Hemiptera: Pentatomidae). *Crop Protection* 172, 106297.
- Scaccini D, Moretto E, Dioli P, Pozzebon A (2026) First record of *Erthesina fullo* (Thunberg, 1783) (Hemiptera: Pentatomidae) in Italy. *EPPO Bulletin* 56(2), 338-342. <https://doi.org/10.1111/epp.70077>
- Zhu G, Bush TN, Burgstahler KS, Green N, Cook H, Rampone E, Crowder DW (2023) Estimating the potential distribution of yellow spotted stink bug (*Erthesina fullo*) using ecological niche models. *Entomological Science* 26(4), e12566. <https://doi.org/10.1111/ens.12566>
- Zografou K, Lupoli R, van der Heyden T, Dioli P (2024) *Erthesina fullo* (Thunberg, 1783) - first record of this invasive species in Greece (Hemiptera: Pentatomidae). *Heteroptera Poloniae - Acta Faunistica* 18, 39-41. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14495261>

SI OEPP 2020/170, 2021/133, 2025/001, 2026/141

Panel en -

Date d'ajout 2026-08

Mots clés supplémentaires : Liste d'Alerte

Codes informatiques : ERTNFU

2026/188 Incursion de *Bactrocera zonata* en Belgique

Bactrocera zonata (Diptera : Tephritidae - Liste A2 de l'OEPP) est signalée pour la première fois en Belgique. En juillet 2026, quatre mâles adultes ont été capturés dans deux pièges du réseau de suivi du projet de recherche 'PestFly', à proximité d'une place publique d'Antwerpen (province d'Antwerpen, région de Vlaams Gewest) où ont fréquemment lieu des marchés. Le ravageur a été identifié par des tests morphologiques.

L'ONPV de Belgique estime qu'il s'agit de découvertes de post-entrée isolées. Aucun piège supplémentaire n'a été déployé, car l'ONPV a déjà mis en place des pièges à proximité de ce site dans le cadre de la surveillance officielle. L'origine de ces découvertes est en cours d'étude et la surveillance se poursuit. L'ONPV estime que les conditions climatiques en Belgique ne conviennent pas à l'établissement de ce ravageur. La décision sur l'adoption éventuelle de mesures phytosanitaires n'a pas encore été prise.

Le statut officiel de *Bactrocera zonata* en Belgique est en cours de détermination.

Source: ONPV de Belgique (2026-08).

Photos : *Bactrocera zonata*. <https://gd.eppo.int/taxon/DACUZO/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, incursion

Codes informatiques : DACUZO, BE

2026/189 Premier signalement de *Xyleborus bispinatus* et mise à jour sur la situation d'*Euwallacea similis* en Belgique

L'ONPV de Belgique a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte du scolyte à ambrosia *Xyleborus bispinatus* (Coleoptera : Curculionidae : Scolytinae, Organisme de quarantaine de l'UE en tant que 'Scolytinae non européens') sur son territoire et a fourni des informations supplémentaires sur la récente découverte d'*Euwallacea similis* (Coleoptera : Curculionidae : Scolytinae, Organisme de quarantaine de l'UE 2019/2072, Annexe II A) en juillet 2026 (SI OEPP 2026/165).

Suite à la détection de *Xyleborus ferrugineus* et d'*E. similis* en juin et début juillet 2026 dans une serre tropicale récemment construite sur la commune de Brugelette (province du Hainaut, Région wallonne) (SI OEPP 2026/165), une surveillance a été menée à l'aide de pièges et d'inspections pour détecter des plantes présentant des symptômes dans la serre, et avec un réseau de 78 pièges dans une zone tampon de 300 m établie autour de celle-ci. 11 adultes de *X. bispinatus* ont été capturés dans des pièges à l'intérieur de la serre et 10 autres dans des pièges de la zone tampon en juillet 2026. Jusqu'à présent, *X. bispinatus* a été seulement capturé dans des pièges et n'a pas été détecté sur des végétaux. Le ravageur a été identifié par des tests morphologiques. Étant donné que de nombreuses plantes ont été introduites dans la serre lors de sa mise en place à l'hiver 2025-2026, l'ONPV estime qu'on ne peut pas exclure que le ravageur soit plus largement disséminé sur le site.

En août 2026, des pièges ont capturé 10 adultes d'*E. similis* dans la zone tampon et 5 dans la serre. Des inspections visuelles menées en août 2026 sur du matériel végétal présentant des symptômes ont permis d'identifier 15 adultes d'*E. similis* sur *Delonix regia*. Deux échantillons de bois présentant des trous d'entrée et de sortie ont été envoyés pour analyse au laboratoire afin de déterminer la présence éventuelle de champignons pathogènes associés.

La mise en œuvre des mesures phytosanitaires contre les trois ravageurs sur le site se poursuit, y compris la destruction et l'enlèvement des plantes présentant des symptômes ou infestées, ainsi que des mesures visant à empêcher leur sortie de la serre.

Le statut phytosanitaire de *Xyleborus bispinatus* en Belgique est officiellement déclaré ainsi : **Présent, dans certaines parties de l'État membre où des plantes-hôtes sont cultivées, en cours d'éradication.**

Le statut phytosanitaire d'*Euwallacea similis* en Belgique est officiellement déclaré ainsi : **Présent, dans certaines parties de l'État membre où des plantes-hôtes sont cultivées, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Belgique (2026-08).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, signalement détaillé

Codes informatiques : XYLBBI, XYLBBI, BE

2026/190 Premier signalement d'*Erasmoneura vulnerata* en Allemagne

La typhlocybine américaine *Erasmoneura vulnerata* (Hemiptera : Cicadellidae), ravageur de *Vitis* sp., a été détectée pour la première fois en Europe en Italie en 2004 et elle s'est depuis disséminée dans les pays suivants : Autriche, Bulgarie, France, Hongrie, Moldavie, Roumanie, Serbie, Slovaquie et Suisse (SI OEPP 2021/084, SI 2021/174, SI 2025/001, SI 2026/035). Dans

le nord de l'Italie, *E. vulnerata* cause des symptômes foliaires sévères dans des vignobles commerciaux.

Une récente évaluation express du risque phytosanitaire, publiée par l'Institut Julius Kühn, mentionne la première découverte d'*E. vulnerata* en Allemagne. Depuis 2024, *E. vulnerata* a été trouvée à Karlsruhe (Baden-Württemberg) ; et dans les villes de Wörth am Rhein et de Germersheim (district de Germersheim, Rheinland-Pfalz). Au Baden-Württemberg, il a été trouvé sur *Vitis* sp. et *Parthenocissus* sp.

L'évaluation du risque indique de nouveaux hôtes issus de la littérature, parmi lesquels le houx à feuilles caduques (*Ilex decidua*) et le marronnier (*Aesculus* sp.). Ces hôtes n'ont pas été trouvés infestés par le ravageur dans l'UE. L'évaluation du risque estime qu'*E. vulnerata* pourrait s'établir en plein champ dans les parties les plus chaudes de l'Allemagne et d'autres États membres de l'UE, mais pas dans les régions plus froides.

L'évaluation du risque conclut que, bien qu'*E. vulnerata* puisse causer des dégâts importants et présente un fort potentiel de dissémination, sa dissémination dans l'UE est déjà bien avancée et ne pourrait pas être suffisamment enrayée par des mesures phytosanitaires. Les auteurs indiquent donc qu'*E. vulnerata* ne remplit pas les exigences de l'Article 29 du Règlement (UE) 2016/2031 pour l'application de mesures phytosanitaires contre un organisme nuisible qui ne figure pas sur la liste des organismes de quarantaine de l'Union.

Source: Julius-Kühn-Institut (JKI) (2026) Express-Risikoanalyse zu *Erasmoneura vulnerata*.
Accessible at: <https://pra.eppo.int/pr/1faf93b9-d444-44f4-9113-3887aada7f5e/>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ERYTVU, DE

2026/191 Mise à jour sur la situation de *Bursaphelenchus xylophilus* en France

Le nématode du pin *Bursaphelenchus xylophilus* (Liste A2 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en France en novembre 2025 dans la commune de Seignosse (département des Landes, région Nouvelle-Aquitaine) (SI OEPP 2025/263), puis en mars 2026 dans la commune voisine d'Angresse (SI 2026/067). Des mesures officielles sont mises en œuvre pour le suivi de l'organisme nuisible et l'éradication du foyer.

Le 16 juillet 2026, le Laboratoire national de référence français a confirmé la détection de *B. xylophilus* dans un échantillon de bois prélevé au cours de prospections officielles dans une zone urbaine de la commune de Lescar (département des Pyrénées-Atlantiques, région Nouvelle-Aquitaine). Ce site se trouve à 60 km à l'est de la zone délimitée dans le département des Landes. L'échantillon a été collecté sur un *Pinus nigra* subsp. *laricio* présentant des symptômes. Conformément au Règlement (UE) 2012/535/UE, une zone délimitée a été établie, comprenant une zone infestée de 500 m et une zone tampon de 20 km, toutes deux centrées sur l'arbre infesté. L'arbre infesté et un pin voisin ont été abattus le 21 juillet 2026. Le service phytosanitaire régional renforce actuellement la surveillance et met en œuvre les mesures phytosanitaires.

En juillet 2026, *B. xylophilus* a été détecté dans un spécimen de *Monochamus* sp. collecté dans un piège du programme officiel de prospection placé dans une forêt de la région Centre-Val-de-Loire (département du Loiret). Une surveillance renforcée est mise en œuvre aux environs du piège. Elle comprend le déploiement de pièges supplémentaires, la réalisation d'inspections visuelles et le prélèvement d'échantillons sur des arbres mourants, ainsi que le prélèvement d'échantillons dans des piles de grumes. Il s'agit de la première découverte de *B. xylophilus* dans la région Centre-Val-de-Loire. Cette découverte est jugée être une interception, car *B. xylophilus* n'a pas été trouvé sur un arbre.

Le nématode a également été détecté à deux reprises dans des spécimens de *Monochamus* sp. dans la zone tampon du foyer du département des Landes en juillet 2026.

Le statut phytosanitaire de *Bursaphelenchus xylophilus* en France est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines parties de l'État membre concerné, en cours d'éradication.**

Source : ONPV de France (2026-07).

Décision d'exécution de la Commission 2012/535/UE du 26 septembre 2012 relative aux mesures d'urgence destinées à prévenir la propagation, dans l'Union, de *Bursaphelenchus xylophilus* (Steiner et Buhner) Nickle et al. (nématode du pin).
http://data.europa.eu/eli/dec_impl/2012/535/2018-04-23

Photos : *Bursaphelenchus xylophilus*. <https://gd.eppo.int/taxon/BURSXY/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : BURSXY, FR

2026/192 Premier signalement de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* en Croatie

L'ONPV de Croatie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* (Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. Dans le cadre de l'échantillonnage réalisé pour le Programme national de surveillance de 2026, le pathogène a été détecté en juin 2026 sur des plants de haricot commun (*Phaseolus vulgaris*) dans une petite parcelle (0,6 ha) de la ville de Našice (comté d'Osječko-baranjska

županija, région de Panonska Hrvatska). La bactérie a été identifiée par des tests moléculaires en août 2026. L'origine du foyer n'est pas connue.

Le statut phytosanitaire de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* en Croatie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Croatie (2026-08).

Photos : *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens*.
<https://gd.eppo.int/taxon/CORBFL/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CORBFL, HR

2026/193 Premier signalement de la race tropicale 4 de *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense* au Bangladesh

La fusariose du bananier causée par la race tropicale 4 de *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense* (Liste A2 de l'OEPP) est signalée pour la première fois au Bangladesh. Entre janvier et février 2025, des symptômes caractéristiques de fusariose ont été observés sur des cultivars de bananiers Cavendish et locaux (*Musa* sp.) dans les districts de Tangail, Rangpur, Bogura, Narsingdi et Jamalpur (centre et nord du pays). Le pathogène a été identifié comme étant la race tropicale 4 de *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense* par des tests moléculaires.

Les autorités locales ont commencé la destruction des plantes infectées dans les zones touchées, et ont lancé une prospection de délimitation dans d'autres zones de production de bananes afin de déterminer la répartition du pathogène dans le pays. Jusqu'à cette découverte, seule la race 1 de *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense* était connue au Bangladesh.

Source: Islam MR, Mohlabi KM, Sarly SP, Biswas K, Khan F, Tarafder T, Rahman M, Muqit A, Rahman MH, Yubak GC, Elkahky M (2026) First report of *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense* Tropical race 4 (VCG 01213/16) causing Fusarium wilt on banana in Bangladesh. *Plant Disease* (early view). <https://doi.org/10.1094/PDIS-10-25-2164-PDN>

Photos : *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense* Tropical race 4.
<https://gd.eppo.int/taxon/FUSAC4/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : FUSAC4, FUSACB, BD

2026/194 Premier signalement du cucurbit yellow stunting disorder virus à Java, en Indonésie

Le cucurbit yellow stunting disorder virus (*Crinivirus cucurbitae*, CYSDV - Liste A2 de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Indonésie. En 2023, des plants de melon (*Cucumis melo*) présentant des symptômes viraux, y compris une jaunisse et une chlorose internervaire, ont été observés en plein champ dans le district de Kediri (province Java oriental, dans l'ouest de l'Indonésie). L'identité du pathogène a été confirmée par des tests moléculaires. Une co-infection avec le *Cucumis melo* alphaendornavirus (*Alphaendornavirus cucumis*, CmEV) a également été signalée.

La situation du cucurbit yellow stunting disorder virus en Indonésie peut être décrite ainsi : **Présent, non largement disséminé.**

Source: Kwak HR, Byun HS, Song JJ, Yu J (2026) First report of cucurbit yellow stunting disorder virus and *Cucumis melo alphaendornavirus* in *Cucumis melo* in Indonesia. *Plant Disease* (early view) <https://doi.org/10.1094/PDIS-05-26-0902-PDN>

Photos : *Crinivirus cucurbitae*. <https://gd.eppo.int/taxon/CYSDV0/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CYSDV0, CMEV00, ID

2026/195 Maladies des végétaux récemment signalées en Roumanie

Au cours de la surveillance officielle menée entre 2021 et 2025, les pathogènes suivants ont été officiellement signalés pour la première fois en Roumanie :

- *Xanthomonas euvesicatoria* pv. *euvesicatoria* (Liste A2 de l'OEPP) : détecté en 2022 sur un plant de *Capsicum annuum* dans le comté d'Ilfov.
- *X. euvesicatoria* pv. *perforans* (Liste A2 de l'OEPP) : détecté en 2025 sur un plant de *Capsicum annuum* dans le comté de Brăila et sur des plants de *Solanum lycopersicum* dans le comté de Vâlcea.
- Grapevine flavescence dorée phytoplasma (Liste A2 de l'OEPP) : détecté pour la première fois en 2021 dans le comté de Botoșani (dans le nord-est du pays) (SI OEPP 2022/016). Le phytoplasme a de nouveau été détecté dans plusieurs comtés de l'est de la Roumanie en 2022, 2023 et 2024. En 2024, un foyer a été détecté dans l'ouest de la Roumanie, et en 2025 deux foyers dans le sud de la Roumanie.
- *Cercospora kikuchii* (Liste A2 de l'UEEA) : détecté en 2023 sur des semences de soja (*Glycine max*) destinées à l'exportation. Des analyses réalisées en 2024 et 2025 ont confirmé la dissémination du pathogène dans plusieurs comtés, en particulier dans le sud du pays.
- *Cryptostroma corticale* : identifié sur un érable (*Acer* sp.) dans le comté de Vâlcea en juillet 2025.

L'article mentionne également la première détection en 2021 de deux pathogènes non réglementés du maïs : *Physoderma maydis* et *Sclerophthora macrospora*, ainsi que d'un thrips d'origine asiatique sur *Morus* (*Pseudodendrothrips mori*).

Source: Manole F, Adam M, Simona-Șerban M, Mincă D, Ștefan A, Zaharia L, Costache C, Coman AM, Cean M (2025) New species harmful to plants and plant products reported in Romania. *Romanian Journal for Plant Protection* **18** (42-55), 42-55. DOI:10.54574/RJPP.18.05

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CERCKI, CRPSCO, PHYDMA, PHYP64, PSETMO, SCPHMA, XANTEU, XANTPF, RO

2026/196 Gamme d'hôtes physiologique d'*Istocheta aldrichi*, un agent de lutte biologique contre *Popillia japonica*

Popillia japonica (Coleoptera : Scarabaeidae - Liste A2 de l'OEPP) est natif du Japon. Il est établi en Amérique du Nord et a récemment été introduit dans une petite partie de la région OEPP. Ses larves s'alimentent sur les racines d'une vaste gamme de plantes, et les adultes sur le feuillage de diverses plantes-hôtes. L'agent de lutte biologique *Istocheta aldrichi* (Diptera : Tachinidae) a été utilisé pour la lutte biologique classique aux États-Unis et au Canada. Natif du Japon, *I. aldrichi* a montré des taux de parasitisme variables sur *P. japonica* (90 % au Japon et jusqu'à 70 % aux États-Unis). *I. aldrichi* a été lâché aux Açores (Portugal) en 1993, mais n'a probablement pas réussi à s'établir car il n'a pas été détecté par la suite. Dans l'ensemble de sa zone d'indigénat au Japon et de sa zone d'introduction en Amérique du Nord, *I. aldrichi* a été observé parasiter uniquement *P. japonica*. La gamme d'hôtes physiologique comprend les espèces (hôtes) sur lesquelles un agent de lutte biologique est capable de survivre, de se reproduire et de terminer son cycle de développement en conditions optimales (par ex. en milieu confiné). Dans le cas d'*I. aldrichi*, cette évaluation a été menée à l'aide de tests sans choix au laboratoire sur 14 coléoptères européens non-cibles appartenant à trois sous-familles des Scarabaeidae. L'évaluation a été réalisée selon un protocole d'exposition séquentielle, dans lequel *P. japonica* a été exposée à l'agent de lutte biologique avant et après le coléoptère non-cible, afin de garantir que le parasitoïde soit prêt à pondre. Les résultats montrent que les femelles d'*I. aldrichi* peuvent pondre sur cinq des 14 espèces de coléoptères non-cibles : les trois espèces testées qui appartenaient à la même sous-famille que *P. japonica* (Rutelinae), et une espèce de chacune des sous-familles Cetoniinae et Melolonthinae. Le développement complet du parasitoïde n'a eu lieu que sur deux espèces de la sous-famille Rutelinae : *Mimela junii* et *Anomala vitis*. Des études supplémentaires sur la gamme d'hôtes écologique d'*I. aldrichi* doivent être réalisées afin d'évaluer les risques liés à l'utilisation de cette mouche en tant qu'agent de lutte biologique classique contre *P. japonica* en Europe.

Source: Valenti R, Makovetski V, Kenis M, Haye T, Seehausen ML (2026) Physiological host range of the Tachinid *Istocheta aldrichi*, a potential biological control agent for the Japanese beetle in Europe. *Experimental and Applied Entomology* (early view) <https://doi.org/10.1111/eea.70172>

Mots clés supplémentaires : agents de lutte biologique

Codes informatiques : POPIJA, ISTOAL

2026/197 Lutte biologique en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les avantages et les risques liés aux agents de lutte biologique natifs et exotiques ont été évalués en Amérique latine et aux Caraïbes. Des informations ont été recueillies dans la littérature et des bases de données (par ex. la base de données BIOCAT). Un agent de lutte biologique a été jugé efficace lorsque les sources indiquent clairement qu'il contribue à réduire les populations d'un organisme nuisible. L'étude a identifié 1099 agents de lutte biologique utilisés contre des arthropodes en Amérique latine et aux Caraïbes. Environ 40 % de ces agents de lutte biologique étaient exotiques pour la région. Selon le type de lutte biologique (par ex. naturelle, de conservation, classique ou augmentative), la réduction des organismes nuisibles atteignait entre 40 et 100 %. 88 % des parasitoïdes exotiques introduits et établis en Amérique latine et aux Caraïbes présentaient un effet de réduction des organismes nuisibles. La plupart avaient été introduits en tant qu'agents de lutte biologique classique, mais un grand nombre avaient également été utilisés dans des programmes de lutte biologique augmentative. Parmi les prédateurs, 370 agents de lutte biologique étaient natifs, tous ayant un effet de réduction des organismes nuisibles. Parmi les 55 espèces de prédateurs exotiques établies, 78 % ont un effet de réduction des organismes nuisibles. De

nombreuses espèces ont contribué à des réductions importantes des populations d'organismes nuisibles et ont ainsi apporté un bénéfice important sous la forme d'une lutte durable. Cette approche offre une alternative respectueuse de l'environnement à la lutte chimique conventionnelle, en minimisant la pollution et en réduisant les risques pour le personnel agricole, les consommateurs et les organismes non ciblés.

Source: Van Lenteren JC, Buenio VH (2026) Benefits and risks of native and exotic biological control agents used in Latin America and the Caribbean: performance of 1099 arthropod natural enemies. *Neotropical Entomology* 55, 69
<https://doi.org/10.1007/s13744-026-01412-8>

Mots clés supplémentaires : agents de lutte biologique

2026/198 Agents de lutte biologique ajoutés à la Norme PM 6/3 de l'OEPP

En 2026, deux agents de lutte biologique ont été ajoutés aux appendices de la Norme OEPP PM 6/3 (5) *Agents de lutte biologique d'utilisation sûre dans la région OEPP*. Ils sont tous deux utilisés contre des plantes exotiques envahissantes.

***Stenopelmus rufinasus* (Coleoptera : Brachyceridae)**

Stenopelmus rufinasus est un agent de lutte biologique contre la plante exotique envahissante *Azolla filiculoides* (Salviniaceae). À l'issue d'une évaluation détaillée, *S. rufinasus* a été ajouté à l'Appendice 1 *Agents de lutte biologique utilisés commercialement ou officiellement*. *S. rufinasus* est natif du sud et de l'ouest des États-Unis. Il est établi et largement disséminé dans la région OEPP. Aucun effet indésirable n'a été signalé.

***Trichilogaster acaciaelongifoliae* (Hymenoptera : Melanosomellidae)**

Trichilogaster acaciaelongifoliae est un agent de lutte biologique classique contre la plante exotique envahissante *Acacia longifolia* (Fabaceae). À l'issue d'une évaluation détaillée, *T. acaciaelongifoliae* a été ajouté à l'Appendice 2 *Agents de lutte biologique classiques établis avec succès dans la région OEPP*. *T. acaciaelongifoliae* est natif d'Australie et est établi dans la région OEPP, au Portugal, depuis 2016. Aucun effet indésirable n'a été signalé.

Source: EPPO (2026 version) PM 6/3 (5) Biological control agents safely used in the EPPO region. Available at:
https://www.eppo.int/RESOURCES/eppo_standards/pm6_biocontrol

Photos : *Trichilogaster acaciaelongifoliae*. <https://gd.eppo.int/taxon/TRLGAC/photos>

Mots clés supplémentaires : agents de lutte biologique,
Listes OEPP

Codes informatiques : STNPRU, TRLGAC

2026/199 Reynoutria multiflora dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP**Pourquoi**

Reynoutria multiflora (Polygonaceae) présente des tendances envahissantes dans la région OEPP, où elle est parfois présente dans des habitats boisés. Le Panel OEPP sur les plantes exotiques envahissantes recherche des informations supplémentaires sur tout autre signalement de *R. multiflora* dans la région OEPP.

Répartition géographique

Région OEPP : Hongrie, Italie, Slovaquie, Suisse

Asie : Chine* (Anhui, Fujian, Gansu, Guangdong, Guangxi, Guizhou, Hainan, Hebei, Heilongjiang, Henan, Hubei, Hunan, Jiangsu, Jiangxi, Jilin, Liaoning, Qinghai, Shaanxi, Shandong, Shanxi, Sichuan, Yunnan), République populaire démocratique de Corée, République de Corée, Japon

* = Répartition native

Morphologie

Reynoutria multiflora est une plante herbacée vivace. Les tiges sont volubiles. La partie souterraine comporte des tubercules racinaires brun noir, elliptiques, ligneux (sans formation de rhizome). Les feuilles sont solitaires, non groupées, ovales ou étroitement ovales, 3-7 × 2-5 cm. Les inflorescences sont terminales ou axillaires, en panicule, étalées, 10-20 cm. Les fleurs sont hermaphrodites. Le péricône est blanc ou verdâtre ; les tépales sont elliptiques. Les akènes sont enfermés dans le péricône persistant, ovoïdes, 2,5-3 mm.

Biologie et écologie

Les fragments de tige se régénèrent facilement en plantes viables. Les tiges enfouies s'enracinent au contact du sol. Les graines de *R. multiflora* sont viables. On a démontré des hybridations entre *R. multiflora* et *R. japonica*.

Habitats

Dans sa zone d'indigénat, *R. multiflora* est observée sur les versants montagneux jusqu'à 3000 m d'altitude. Dans la zone d'introduction, *R. multiflora* est signalée dans des habitats boisés, en lisière de forêts, dans des zones urbaines et semi-urbaines, et dans des habitats rudéraux.

Filières de mouvement

Les filières internationales comprennent le mouvement de la plante à des fins horticoles. Ses propagules peuvent être disséminés par les déchets de jardin et le sol contaminé. La dissémination naturelle s'effectue par les graines et les fragments de tige, qui peuvent être dispersés par l'eau pendant les crues.

Impacts

Reynoutria multiflora peut former une couverture végétale dense qui recouvre les plantes natives, réduisant leur vitalité. L'augmentation de la biomasse peut entraîner la rupture des branches d'arbres. La couverture de la plante, qui peut atteindre quasiment 100 %, peut réduire la richesse en espèces et priver la végétation native de lumière. *R. multiflora* peut avoir des impacts sur les services écosystémiques. Elle peut endommager des structures du patrimoine historique et avoir un impact économique dû aux coûts de gestion.

Lutte

Les mesures de gestion comprennent des mesures de lutte physiques et mécaniques. La lutte à l'aide d'herbicides est possible, mais leur utilisation est limitée dans certains habitats.

- Source:** Cao DL, Zhang XJ, Qu XJ & Fan SJ (2023) Phylogenomics, divergence time estimation, and adaptive evolution in the Polygonoideae (Polygonaceae). *Journal of Systematics and Evolution* **61**(6), 1004-1019, <https://doi.org/10.1111/jse.12946>
- Galasso G, Conti F, Peruzzi L, Alessandrini A, Ardenghi NMG, Bacchetta G, & Bartolucci F (2024) A second update to the checklist of the vascular flora alien to Italy. *Plant Biosystems* **158**(2), 297-340, <https://doi.org/10.1080/11263504.2024.2320129>
- Jousson A, Rosselli A, Beenken L, Frey D, Pezzatti GB, Conedera M, Jutzi M, Brånstrand I & Marazzi B (2025) Biological traits and reproduction of two emerging alien lianas in Southern Switzerland. *Botanica Sudalpina*, 21 November, Bellinzona, Switzerland.
- Jousson A, Rosselli A, Conedera M, Marazzi B, Pezzatti GB, Jutzi M, Durini M & Frey D (Submitted) One step beyond the garden fence: Naturalization patterns of two ornamental alien climbers *Fallopia aubertii* and *Reynoutria multiflora* in southern Switzerland.
- Li A & Park C (2003) *Fallopia* Adanson. In: Wu Z, Raven PH (eds) Flora of China, Vol. 5: Polygonaceae (Ulmaceae through Basellaceae), pp 315-319. Accessible online through eFloras - Flora of China. <http://www.efloras.org>

Photos : *Reynoutria multiflora*. <https://gd.eppo.int/taxon/POLMU/photos>

Mots clés supplémentaires : Liste d'Alerte, plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : POLMU

2026/200 EUCAMED : inventaire des eucalyptus introduits dans le Bassin méditerranéen

Les eucalyptus (genres *Eucalyptus*, *Corymbia* et *Angophora*) comprennent 934 espèces, la plupart endémiques en Australie. Dans la région OEPP, en particulier dans les pays méditerranéens, ces arbres ont été très utilisés dans les plantations forestières (pour la pulpe de bois et le papier), et à des fins horticoles dans les parcs et les jardins en raison de leur croissance rapide. EUCAMED ('Eucalypt records in the Mediterranean Basin') est le premier inventaire à jour et vérifié par des experts qui inclut l'histoire des introductions, la diversité, les répartitions et le statut biogéographique des eucalyptus dans le Bassin méditerranéen. EUCAMED comprend actuellement 4103 signalements (taxon × pays × site) de 387 taxons dans 21 pays méditerranéens, extraits de 445 références. Les données sont classées ainsi : 3811 signalements en culture (387 taxons), 205 signalements occasionnels (19 taxons), 50 signalements de naturalisation (17 taxons), 34 signalements n'ayant pas conduit à l'établissement de populations (14 taxons), et 3 signalements envahissants (2 taxons). Les taxons consistent en 296 espèces, 17 sous-espèces, 17 autonymes, 3 variétés, 2 cultivars et 52 hybrides. Chaque signalement entré dans l'inventaire a été vérifié par des botanistes qualifiés. EUCAMED constitue une nouvelle ressource destinée à soutenir les recherches macroécologiques et biogéographiques sur ce groupe taxonomique important du point de vue environnemental et socio-économique dans le Bassin méditerranéen.

- Source:** Brundu G, Aksoy N, Bazos I, Brunori A, Dufour-Dror JM, Fried G, Lozano V, Mifsud S, Novoa A, Santoianni LA, Silva JS, Sayari N, Šibanc N, Uludağ A, Westergren M, Richardson DM (2026) EUCAMED: the first inventory of eucalypts introduced to the

Mediterranean Basin, *Botany Letters*

<https://doi.org/10.1080/23818107.2026.2699979>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, base de données

Codes informatiques : 1AQZG, 1EUCG, 1KMBG

2026/201 Premier signalement de *Digitaria violascens* en Belgique

Digitaria violascens (Poaceae) est une graminée C₄ largement disséminée dans le monde. Elle est native d'Asie et d'une partie de l'Australie. Dans la région OEPP, elle est peut-être native en Türkiye. En Europe, elle a, par le passé, été signalée être une plante exotique établie en France et en Italie. Au cours des dernières années, *D. violascens* a été signalée au Portugal et en Espagne. *D. violascens* peut être confondue avec *D. ischaemum*, et il est donc possible que sa répartition dans la région OEPP soit sous-estimée. Dans ces pays, la plante est observée dans les pelouses, les réseaux de transport (bords de routes), les habitats riverains et les jachères. En Belgique, il y avait auparavant eu un seul signalement de *D. violascens*, en tant que contaminant de grain dans le port d'Antwerpen. En 2023, une grande population (plusieurs douzaines de mètres) a été observée en limite d'une parcelle de maïs (*Zea mays*) à Aalter. Étant donné la taille de la population, il est probable que la plante était présente depuis plusieurs années. Après la récolte du maïs à l'automne 2023, une nouvelle prospection a été menée et *D. violascens* a été trouvée dans toute la parcelle.

Source: Hoste I, Verloove F (2026) *Digitaria violascens*, a new species of C₄ grass in maize fields in Belgium. *Dumortiera* **128**, 3-7.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : DIGVI, DIGIS, BE